

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AILRC-FR  
5 septembre 2017

### **Colombie. L'accord de cessez-le-feu bilatéral conclu avec l'ELN représente une avancée historique**

L'annonce de l'accord de cessez-le-feu bilatéral conclu entre l'ELN et le gouvernement colombien représente une avancée historique sur la voie devant mener à l'instauration d'une paix juste et durable en Colombie. Les négociations de paix doivent aboutir à ce que tous les responsables présumés de graves violations des droits humains et atteintes à ces droits répondent de leurs actes, a déclaré Amnesty International.

« La Colombie fait un nouveau pas en avant en vue de mettre un terme à un conflit armé qui a débuté il y a 50 ans et brisé des millions de vies, a déclaré Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques à Amnesty International.

« Il est indispensable que toutes les parties au conflit cessent d'attaquer des civils et de commettre d'autres crimes de droit international, et qu'elles accordent la priorité aux droits humains et à l'obligation de rendre des comptes lors des négociations de paix. »

Le cessez-le-feu a été conclu pour une période de quatre mois, à l'issue de laquelle le gouvernement colombien et l'ELN engageront des discussions sur un éventuel accord de paix.

Cette annonce a été faite alors que de nouvelles informations font état d'une recrudescence des activités paramilitaires dans des secteurs historiquement contrôlés par les groupes de guérilla, notamment l'ELN et les FARC (anciennement Forces armées révolutionnaires de Colombie), qui ont signé un accord de paix avec le gouvernement colombien il y a près d'un an.

Amnesty International a rassemblé des informations montrant que les affrontements armés entre l'ELN, des groupes paramilitaires et les forces armées gouvernementales dans le département du Chocó, dans l'ouest de la Colombie, ont gravement nui à la situation humanitaire des peuples indigènes wounaan et embera, depuis la signature de l'accord de paix de novembre 2016.

Le mois dernier, une femme indigène a été tuée, prise dans un échange de tirs. Il a également été signalé que des enfants indigènes sont soumis à un recrutement forcé et les populations à des déplacements et un confinement forcés, et que des membres de ces communautés ont été blessés par des mines terrestres.

« Tout accord de paix avec des groupes de guérilla sera inutile si les autorités colombiennes ne veillent pas à ce que les groupes paramilitaires cessent leurs activités dans le pays. Le démantèlement des groupes paramilitaires et le plein

respect des droits humains doivent figurer en tête de liste des priorités du programme du gouvernement colombien », a déclaré Erika Guevara-Rosas.

**Pour en savoir plus :**

*Colombie. La vague d'homicides touchant les communautés indigènes souligne les insuffisances de l'application du processus de paix*

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/04/colombia-ola-de-asesinatos-de-indigenas-resalta-fallas-de-implementacion-del-proceso-de-paz/Colombia>

*Colombie. L'accord de paix doit faire triompher la justice (Nouvelle, 1er décembre 2016)*

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/12/colombia-peace-agreement-must-open-the-door-to-justice/>